

## ACCOMPAGNER LE RELOGEMENT DANS LE CADRE D'UNE DEMOLITION-RECONSTRUCTION

# MOUS DIAGNOSTIC SOCIAL RELOGEMENT- RESIDENCE ADOMA « PAUL VALLIER » 2014

### CHIFFRES CLES

136 résidents à reloger

→ 45 sur site

→ 62 dans d'autres résidences  
Adoma

→ 2 dans le secteur social

→ 3 dans le secteur privé

→ 24 autres situations

*Le projet de la résidence « Paul Vallier » est une opération de démolition et de construction neuve sur le même tènement du bailleur ADOMA. Du projet découle une diminution de la capacité d'accueil en passant de 150 logements à 111 logements.*

*La résidence est occupée aujourd'hui exclusivement d'hommes isolés.*

*Le futur programme vise à l'accueil d'un public diversifié et à une offre de logements plus grands, plus confortables autonomes et pour certains, bien adaptés aux personnes à mobilité réduite.*

*Aussi, il est envisagé le relogement définitif hors site de 100 personnes.*

*50 personnes pourront être pré-positionnées pour un emménagement dans la future résidence. Les relogements sont donc envisagés soit en interne dans la nouvelle résidence créée, soit en externe, dans d'autres résidences d'Adoma.*

### OBJECTIFS

#### Diagnostic social :

- Construire une connaissance fine des situations des résidents
- Mesurer quantitativement et qualitativement les besoins
- Identifier les situations sociales lourdes
- Identifier les points de blocage
- Préparer les outils (informatisés) qui serviront au suivi en continu du relogement.

### Relogements :

- Proposer un relogement répondant aux attentes et besoins du résident en lien avec les possibilités d'Adoma
- Mettre en place les actions d'accompagnement nécessaires en partenariat avec Intermed pour l'aspect santé et les petits frères des Pauvres présents sur le site.

### DEMARCHE ET SAVOIR FAIRE

- Information du public sur la démarche
- Rencontre individuelle et collective des locataires
- Constitution des dossiers de demande de logements
- Elaboration d'un diagnostic social et d'une synthèse des besoins en logements
- Recherche des logements adaptés aux besoins identifiés et aux capacités budgétaires
- Planification des relogements
- Mise en œuvre administrative et technique des relogements
- Accompagnement des résidents tout au long du déménagement
- Valorisation du réseau d'entraide des locataires, lors des déménagements
- Accompagnement à l'achat de meubles pour les résidents relogés en logement HLM.

### RESULTATS

Un diagnostic social a été réalisé pour chaque résident qui a permis d'orienter les personnes vers les services compétents (sociaux, santé, etc.). Les résidents ont été accompagnés dans leur relogement définitif dans d'autres résidences ADOMA, en attente de la construction de la nouvelle résidence. Quelques résidents ont été relogés dans le parc social.

136 résidents à reloger : 22 ont été relogés sur site (bâtiment A), 86 relogés dans une autre résidence ADOMA, 2 relogés dans le secteur social, 3 relogés dans le secteur privé.

